



## Prime panier n'est pas dans mon contrat

Par **Jeroval**, le **03/07/2021** à **08:19**

Bonjour,

Ma question est la suivante : sur mes bulletins de salaires je vois apparaître une ligne "prime de panier" qui semblerait être incluse dans mon salaire brut alors que, dans contrat de travail, la prime panier n'est pas indiquée.

Par **P.M.**, le **03/07/2021** à **09:40**

Bonjour,

Suivant la branche d'activité, elle pourrait être prévue par la Convention Collective applicable notamment si vous travaillez sur chantier(s)...

Une partie devrait aussi être en bas de la feuille de paie exonérée de cotisations sociales...